



Numéro 143- Mai 2012



## CTL du 4 mai 2012

### La Réforme de l'ISF

La grande nouveauté : abaissement du seuil d'assujettissement !

Résultat : moins d'assujetés à l'ISF (11526 en 2010 à 4 928 en 2011)

Patrimoine $\geq$ 3 millions d'€	1,3 millions < Patrimoine < 3 millions
<b>Taux de 0,5 %</b> Pas de changement Le paiement au SIP doit accompagner la déclaration ISF (imprimé 2725). Travaux de gestion par la Fiscalité Immobilière.	<b>Taux de 0,25 %</b> Pas de chèque à l'appui de la déclaration par la 2042C. Même modalité de paiement que l'IR (SIP ou trésorerie de proximité). Emission d'un rôle spécifique.

Deux questions :

1. quel impact aura cette réforme sur la Fiscalité Immobilière ? ...et sur les trésoreries telles que Saint Herblain et La Baule ?
2. Quels contrôles (à la baisse ?) pour les 85% imposés à 0,25 % ?

L'administration préconise le renvoi du chèque pour l'usager imposé à 0,25% s'il le joint par erreur à l'appui de sa déclaration, après contact téléphonique pour l'informer des nouvelles modalités ! Du travail supplémentaire donc ....

**VOTE FO : CONTRE\***

\* Ce point sera revu lors d'un prochain CTL fixé au 14 mai, les autres OS ayant également voté contre.

### Mouvement local des géomètres

Aux dires de l'Administration, les affectations sur des emplois vacants correspondent aux souhaits des agents. Pour vérifier ses affirmations, FO DGFIP44 a demandé que dorénavant la situation des emplois soit fournie avec le tableau du mouvement. Le Président a accepté.

5 arrivées : 2 nominations à Nantes TOPO – 2 à Nantes PTGC – 1 à St-Nazaire CDIF

**VOTE FO : ABSTENTION**

### L'accueil

L'administration nous affirme que les nouvelles modalités mises en place prennent appui sur les propositions faites par les agents au cours des groupes de travail. Le Président précise bien que la décision finale de retenir ou pas une proposition, lui appartient. Nous pourrions juger de cela à l'avenir puisque, les conclusions desdits groupes seront désormais communiquées dans les documents de travail, sur notre demande.

Une pré-note départementale sera mise à la disposition des agents à la mi-février. FO a insisté sur le fait qu'il vaudrait mieux faire le forcing pour que les choses soient avancées au niveau national, d'autant que les informations de cette pré-note ne seront pas garanties : les agents devront prendre des précautions lors de leur réponses aux redevables!

#### 1- l'accueil (physique) à Jules Verne (AJV)

Il s'agit d'harmoniser avec les règles de la Direction Générale qui impose du pré-accueil, de l'accueil généraliste et de l'accueil spécialisé. Un document doit être établi ultérieurement qui précisera les charges dévolues entre l'AJV et les SIP (cas de réponses immédiates et ceux devant être traités lors de rendez-vous).

Domage que nous ne l'ayons pas eu pour le CTL ...Concernant l'accueil spécialisé, les redevables seront incités à accepter un rendez-vous qui leur sera proposé ultérieurement par leur SIP (sauf si refus catégorique de leur part). Comme nous l'avons indiqué dans notre motion liminaire, nous doutons que le redevable qui aura pris du temps sur son activité professionnelle, accepte de revenir !

## 2- Organisation des renforts de l'accueil physique

L'administration se propose de composer une équipe de renfort dite de **second cercle** d'une vingtaine de personnes, prises sur les effectifs des SIP nantais sur la base (en priorité!) du volontariat. FO a émis de forts doutes sur la vingtaine de volontaires, les agents étant débordés dans leur travail quotidien...et eux n'étant pas remplacés !

...d'autant qu'ils devront également assurer le renfort à la plate-forme téléphonique (point 3).

Le Directeur justifie ce choix par le fait qu'il sera plus facile de bien former ces 20 agents au lieu du potentiel actuel de 180 personnes. Ils devront être identifiés comme généraliste ou spécialiste dans tel ou tel domaine.

L'affectation de ces agents se fera sur la base minimale d'une demi-journée (finies les affectations pour une heure ou deux!)



Périodes très chargées	Périodes chargées	Périodes ordinaires
Campagne IR (internet inclus) + du 15/10 au 15/11 <b>AJV ouvert le midi</b> Appel au 2 <sup>nd</sup> cercle si besoin	Pré-campagne IR (dernière semaine avril) + du 07/08 au 15/10 + du 15/11 au 22/12 <b>AJV fermé le midi</b> Appel au 2 <sup>nd</sup> cercle si besoin	Des vacances de Noël à fin avril <b>AJV fermé le midi</b> Pas d'appel au 2 <sup>nd</sup> cercle sauf à titre exceptionnel (ex: maladie avec validation de la Direction)
<b>6 mois de l'année!</b>		

## 3-l'organisation de l'accueil téléphonique



- Dans les SIP nantais : actuellement une plate-forme téléphonique est mise en place durant la campagne IR. Il est prévu de décharger les SIP des appels pendant cette période en les dirigeant vers la plate-forme téléphonique. Celle-ci pourra être consolidée en effectifs par le **second cercle** .... Actuellement il n'y a pas de consensus pour la mise en place d'une plate-forme sur une autre période.

Les appels pour le CPS (Centre Prélèvement Services) seront dirigés vers ce centre par le biais d'un serveur vocal interactif (SVI). A FO, nous sommes restés dubitatifs car, pendant les périodes où le CPS est injoignable, nous sommes convaincus que le redevable trouvera le moyen d'interroger les collègues nantais !

- Dans les trésoreries : un état des lieux est en cours en priorité pour St-Herblain, Nantes CHU, Carquefou, Derval, La Baule, Savenay et Rezé.

Pour l'ensemble des ces collègues qui répondent au téléphone dans les périodes difficiles, FO a demandé à ce qu'un temps leur soit laissé entre deux communications pour annoter le dossier du contribuable. Le Directeur a semblé favorable ... A revoir donc notamment pour la durée de ce qu'il convient d'appeler un « tempo »!

**VOTE FO :**  
**Sur l'élargissement des horaires : ABSTENTION**  
**Sur la constitution des renforts : CONTRE\*\***

\*\* Pour cette dernière question, elle sera également revue au CTL du 14 mai.

Notre abstention sur l'élargissement des horaires est justifiée par le fait que nous avons voté CONTRE la fermeture méridienne. Mais ici il ne s'agit que d'une ouverture ponctuelle qui, de surcroit, ne sera pas portée à la connaissance des usagers....

## Déménagement du service Liaison-Recouvrement

Ce déplacement est justifié par l'administration dans le but de faciliter le pilotage et le soutien de l'équipe... Les trois collègues concernées devraient arriver courant juin à Cambronne au bâtiment Audubon dans l'équipe de la Division des Professionnels, du Recouvrement de l'Impôt et des Amendes. Aucun plan n'était joint à la documentation.



## DUERP

En CHS, FO DGFIP44 avait tiré le signal d'alarme pour que soit anticipés les échanges dans les postes/services pour l'établissement du DUERP. En effet, le faire trop tard comme c'est fait habituellement, c'est tout mettre en œuvre pour que le programme de prévention ne soit pas, ou peu, réalisé.....cela avait été balayé d'un revers de main par le représentant de l'administration.

Une autre organisation syndicale a proposé en séance de mettre en place un calendrier pour le DUERP qui commencerait en N-1, permettant ainsi qu'en année N, davantage de travaux soit réalisés.

Si l'idée de départ semblait intéressante, il est toutefois gênant que la Direction en ait profité pour évacuer l'élaboration 2012, qui sera une année blanche !

Conclusion : le DUERP est une grosse machine qui ne peut qu'avoir du mal à fonctionner ...

Le DUERP 2011, c'est 1 163 risques recensés. Beaucoup sont redondants (amiante, stress, manque de moyens, ergonomie, chutes, électricité, conduite routière, transports de fonds, ménage, ..).

Les solutions sont évidentes pour certains, et relèvent de l'impossible pour d'autres !

FO sera vigilant sur la (petite?) suite qui y sera donnée.



## Les espaces de dialogue (EDD)

Un nouveau sigle auquel il va falloir s'habituer. Ces EDD entrent dans le champ du plan d'amélioration des conditions de vie au travail à la DGFIP. Après une expérimentation dans 6 départements, la Loire-Atlantique s'est aventurée dans la généralisation qui sera mise en place progressivement. La grande idée c'est qu'ils ne seront pas hiérarchiques, les agents étant réunis d'un côté et les cadres de l'autre !

L'initiative viendra soit de la direction, soit d'un agent ou d'un groupe d'agents, ou sur proposition des syndicats.

Un binôme de facilitateurs (qui auront reçu une formation adéquate à l'animation de réunions et aux risques professionnels) pilotera le dispositif. Il sera recruté au niveau inter-régional. La direction locale devra assurer la logistique et apporter des réponses concrètes.

Pour FO, le « hic », c'est que les solutions devront être trouvées à moyen constant. Cela risque également de devenir un fourre-tout entre des solutions à apporter à des questions professionnelles de moindre importance et des situations explosives qu'il faut désamorcer un urgence! ... Il ne faudrait pas que cela se limite à une empilement de statistiques !



## Questions diverses

Le relogement de la Baule : Problème de parking puisque 6 seulement seront alloués dans la future trésorerie (3ème trimestre 2012) pour une douzaine d'agents. Les places autour de l'immeuble sont réservées aux «résidents ». Les agents qui n'auront pas de parking et les usagers devront se garer dans la rue sur le trottoir ... s'il y a de la place !

Pour l'accès par les transports en commun, il n'y a pour le moment que deux lignes LILAS. Il est envisagé à terme d'accélérer le passage des bus.

En ce qui concerne la restauration, la Direction va contacter les services sociaux pour étudier si un conventionnement est possible. A défaut, des chèques-restaurant devront être alloués.

Indemnités de campagne IR 2011 : certains départements ayant signalé que cette indemnité n'avait pas été versée, il nous a paru important de demander la situation du 44.

Année	Budget total	Participants	Prime/agent
2011	16 494,00 €	516	31,97 €/agent
2012	16 434,00 € <sup>1</sup>	La liste sera fournie par le Pôle Fiscal	Non connue à ce jour

<sup>1</sup>diminué de 418,41 € versés aux agents de BILI pour les heures supplémentaires faites pendant les WE pour l'installation du téléphone.

Sécurité du bâtiment Versailles : L'étude n'en est qu'à ses débuts. L'idée que s'en fait le Directeur Régional c'est qu'il faut optimiser les moyens en coopération avec le Conseil général, voisin de notre site Versailles. Selon lui, les agents de BILI doivent pouvoir suppléer les agents de sécurité dans la journée, ces derniers ne

seraient présents que sur les plages matinales et tardives. Avec des moyens supplémentaires alors ?

Tableau de veille sociale : Il sera présenté en septembre ou octobre 2012.

Travaux aux CDF de st-Nazaire : L'appel d'offres est en cours. Ce dossier est géré par la Centrale, donc l'administration locale n'a pas de visibilité actuellement. Les modalités de relogement seront vues ultérieurement.

Gaïa : Gaïa DML sera accessible aux usagers. Les questions seront filtrées par l'application qui les orientera vers le bon secteur. C'est au responsable d'organiser les modalités de réponse. Pour la direction, cela ne devrait pas être « chronophage ». Les agents eux restent convaincus que l'utilisateur qui n'aura pas de réponse, n'hésitera pas à interpeller nos services par tout autre moyen ..... d'où redondance ! ....

Suivi médical- Tripode : Les visites médicales ont commencé. L'information vers les autres directions est en cours.

Iliad et ses problèmes d'écran : C'est connu de la DGFIP! Les écrans sont flous depuis la dernière version. L'explication complexe donnée par l'administration pour paramétrer les micros, ne règle pas la situation. Les agents qui ont des problèmes visuels seront dotés d'écran 22 pouces qui pourraient être retirés à des collègues n'en ayant pas réellement besoin.... Déshabiller Paul pour habiller Pierre ! Quelle tristesse ! La prochaine fois, il vaudrait mieux tester dans des conditions réelles avant de généraliser une nouvelle version!

Accès à MAGIC par les collègues de la BDFI : A part contacter le PELP, il ne semble pas y avoir de solution pour que ces informations soient remises à la disposition des agents concernés.... cela fait suite à l'article 34 de la LF 2010 qui abroge toutes les mises à jour dans le cadre de la précédente révision qui remonte à 1990 ...

Travaux à Nantes NE (dalles de sol) : Les agents ont adressé une pétition. Pas de financement possible actuellement. La direction attend de connaître la prochaine rectification budgétaire. Elle veut également demander un financement au CHS. Réponse aux agents serait prévu.

Trésorerie de Bouaye : La situation s'améliore : le délai de paiement est passé de 40 jours en janvier à 20 jours en mars. La direction a rencontré les élus en leur expliquant les nouvelles modalités de travail avec Hélios (rejet). Il est prévu une réunion pour informer les collectivités sur les différentes modalités de passation des marchés, mal utilisées actuellement.

Trésorerie de Carquefou : depuis le 1er mars 2012, la taxe d'urbanisme gérée à Carquefou est remplacée par la taxe d'aménagement qui sera traitée par le service Produits Divers. Pas d'impact sur les emplois en 2012 à Carquefou mais il en sera tenu compte ultérieurement. Quid du service qui récupère la nouvelle taxe ?

Concernant l'éditique, il faut trouver des solutions car cette mission ne sera plus assurée par la DISI. Pour Carquefou c'est quelque chose comme 4000 pages /an et cela ne pourra être supporté par le poste !

Maubreuil : si le centre de soins déménage et ne sera plus sur le territoire géré par Carquefou, pour autant l'Agence Régionale de Santé n'aurait pas donné son avis pour un transfert (non obligatoire semble-t-il) vers St-Herblain...

Restauration collective à St-Nazaire : les services sociaux sont débordés! C'est un problème connu qui doit trouver une solution avant la reconduction de la convention avec le Duplex ...

Restitution de l'étude du médecin de prévention aux agents de Centre Gestion Retraites

Elle sera faite devant les agents par le médecin en charge de ce dossier.

Habilitation informatique pour les états civils certifiés : La direction ne voit pas l'intérêt de modifier des états civils stabilisés par l'INSEE.

SAGERFIP : 2 enquêtes sont en cours (1 pour tous les services de la Direction + 1 complète pour quelques services concernés). Cela sera utilisé dans la répartition des emplois ... et en peut donc être ni vu, ni réalisé à la louche ...



**Les élus FO DGFIP : Chrystelle TONNELIER (titulaire) - Philippe NOBILET (titulaire)  
M-Claire DOMINICI (suppléante) - Gilles BELIN (expert)**

☎ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.drifip44@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

VERSAILLES : le lundi, mardi et jeudi matin et jeudi matins (02.40.20.76.56)

### **Permanences**

CAMBRONNE : le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)